

Village et ses abords - Belvès

● Site inscrit

Commune(s)

Belvès

Critère(s) de la protection

Site d'intérêt pittoresque

Type(s) de site

U Bourgs, centres anciens, bastides, places de bastides et autres ensembles de patrimoine urbain

Date(s) de protection

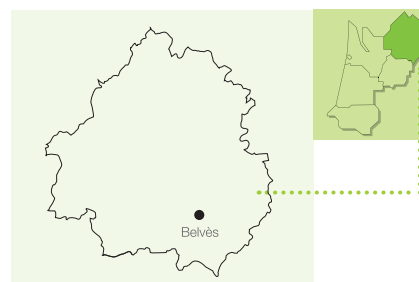
6 février 1969 (arrêté ministériel)

Superficie(s)

243 ha

Référence(s) SIG

SIN0000046



FICHE
59

Motivation initiale de la protection

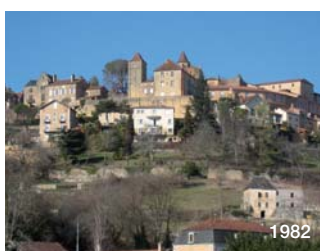


« Comme toutes les places du Périgord, Belvès eut une histoire mouvementée et en garde encore certains vestiges. Sa situation, au sommet d'un promontoire, dominant la vallée de la Nauze, sur un itinéraire romain de Périgueux à Agen, était favorable à la création d'une petite ville.

Groupées d'abord autour du castrum, les maisons s'étendirent peu à peu sur le plateau tout en gardant cependant à l'ensemble sa physionomie de « ville perchée ».

Dans son souci de pouvoir conserver cet aspect et éviter le plus possible toute note discordante, la municipalité de Belvès demande donc l'inscription parmi les sites, de la ville et de ses abords » (rapport de présentation pour l'inscription du site).

Etat actuel du site



Le village de Belvès, par sa position dominante, surplombe la vallée de la Nauze et impressionne le visiteur qu'il vienne du Nord ou du sud.

L'ancien castrum s'est implanté sur un relief étroit, isolé des collines voisines par des vallons latéraux. Le site inscrit comprend le castrum, les glacis, la vallée au pied des falaises et une partie du plateau à l'arrière du castrum.

Le castrum et les glacis ont été relativement bien préservés au cours du temps : le vieux bourg présente une qualité architecturale indéniable et les glacis sont occupés par des prairies, des boisements spontanés et des jardins potagers qui mettent en scène la silhouette du bourg.

Le constat est un peu différent pour la zone la plus au sud du site inscrit. En effet, cette zone a vu s'implanter



progressivement des constructions disposées de manière linéaire le long des axes de circulation, réduisant l'intérêt patrimonial de ce secteur.

Enjeux et préconisations

L'enjeu principal pour le site de Belvès est la préservation de la mise en scène du bourg et de sa position dominante. Cela se traduit par la préservation du caractère naturel et agricole des glacis de Belvès et plus concrètement par le maintien de l'activité agricole à l'origine de l'entretien des paysages du glacis et de la vallée.

La maîtrise de la qualité des vues principales sur Belvès constitue également un enjeu important et ne concerne pas la seule emprise du site inscrit.

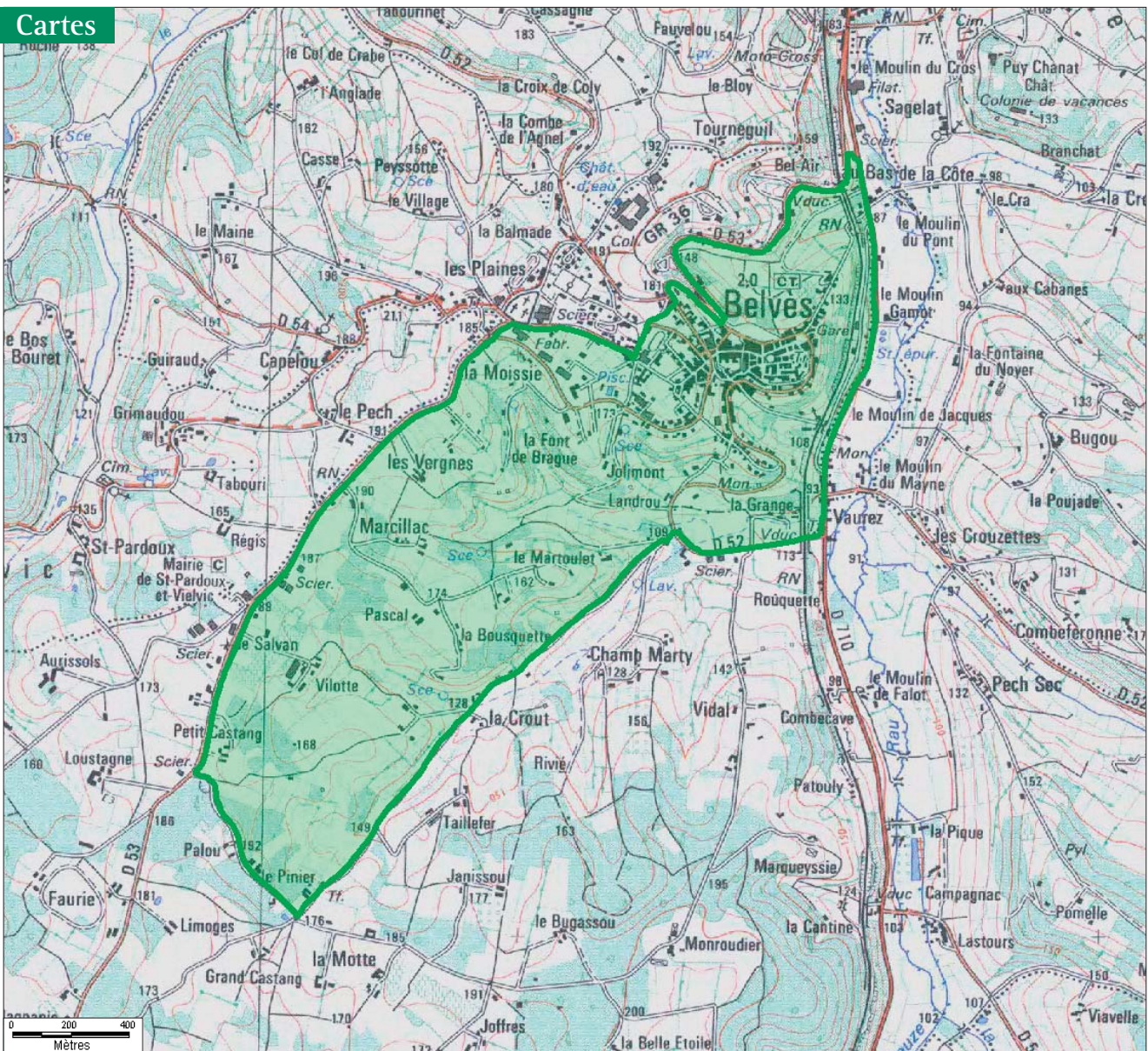
La ZPPAUP de Belvès reprend ces principes et cadre également les évolutions futures en matière d'architecture.

Une évolution du périmètre du site inscrit pourrait renforcer la pertinence de cette protection si :

- le périmètre était réduit à l'ouest et reprenait la limite de la ZPPAUP, c'est-à-dire le secteur du plateau en lien direct avec le paysage du bourg de Belvès,
- le périmètre était élargi à l'est afin d'inclure les coteaux de Sagelat qui délimitent la vallée de la Nauze et participent au grand paysage dans lequel s'inscrit le castrum.

Rédaction 2007 mise à jour 2009

Cartes



© IGN scan 250 2007

Monuments historiques

- MH C Eglise Notre-Dame de Moncuq (3 février 2000)
- MH C Tour de la mairie (19 novembre 1910)
- MH I Château, à l'angle de la Grand-Rue et de la place Saint-Dominique (6 décembre 1948)
- MH I Beffroi, place du Marché (6 décembre 1948)
- MH I Tour de l'Hôpital, place Peyrignac (6 décembre 1948)

- MH I Tour de l'Auditoire, rue des Templiers (6 décembre 1948)
- MH I Halle, place du Marché (6 décembre 1948)
- MH I Restes de l'Hôtel Bontemps, rue des Fillols (6 décembre 1948)
- Autres protections**
- ZPPAUP à Belvès